

## CIRCULAIRE DE RENTREE 2017/2018

### Voici en cette fin d'année scolaire quelques consignes et informations pour le bon déroulement de la rentrée et l'année 2017/2018

Les portes seront ouvertes 10 minutes avant le début des cours. **Nous vous demandons de respecter les horaires de l'école.**

HORAIRES : Classes maternelle et primaire : **8h45 -12h / 13h30 - 15h45**

**8h45-11h45 le mercredi**

Ouverture du portail à 8h35 et 13h20 : **uniquement** par la rue du Rocher et ceci pour des raisons de sécurité et de surveillance.

Equipe éducative : PS/MS : Céline RUFFIER.

Charline OUARY (ASEM)

GS/CP : Carine DURAND

Aurélie MERCERON (ASEM tous les matins dans la classe GS/CP)

CE 1/CE 2 : Jean-Baptiste LUCAS (Chef d'Etablissement) / Anne ROCHEREAU

(vendredi)

CM 1/ CM 2 : Catherine BOUYER

Poste de soutien (ASH) : Chantal MOUSSU

Entretien des locaux du primaire : Aurélie MERCERON / Charline OUARY

Rencontre avec les enseignants :

Les enseignants peuvent recevoir les parents en dehors des heures de classe. Il est cependant nécessaire de prévenir à l'avance par un mot écrit afin de prévoir un rendez-vous.

Heures de visites et téléphone :

Sauf cas exceptionnel, n'utilisez le téléphone que dans la limite des horaires de récréation (10h15/10h30 le matin et 14h30/14h45 l'après-midi) et avant la rentrée ou après la sortie.

Absences :

Conformément à la législation, toute absence à l'école primaire doit être excusée à l'aide d'un billet daté et signé des parents. Toute absence prévue doit être signalée à l'école à l'avance. **Sans nouvelles de votre part à 9h, nous vous téléphonerons systématiquement (ceci pour des raisons de sécurité).**

Une nouvelle année est l'occasion de rappeler l'obligation de la fréquentation scolaire. **L'école ne peut cautionner les absences pour raison de vacances ou de week-end anticipé ou prolongé.**

Maladies et médicaments :

Les enfants malades resteront chez eux jusqu'à guérison complète. A leur retour, ils devront participer à toutes les activités : RECREATIONS COMPRISES.

**Aucun médicament ne pourra être pris à l'école.** Les parents dont les enfants souffrent de maladie chronique (asthme, allergies..... ) sont invités à prendre rendez-vous avec la direction afin d'établir très précisément les modalités (PAI).

Vêtements et objets :

**IMPORTANT** : Nous vous recommandons de marquer à leur nom les vêtements des enfants.

L'école ne peut être tenue responsable de la perte ou la détérioration d'objets de valeur : montres, chaînes ou certains jeux personnels ...

Par sécurité et pour le confort des enfants, nous vous demandons d'éviter les tongs et les bijoux (boucles d'oreilles, colliers longs) qui peuvent présenter un risque de blessure : lobe de l'oreille arraché, orteil cassé, ongles cassés...)

**Le chewing-gum est strictement interdit à l'école.**

**Les bonbons seront réservés aux temps festifs : anniversaires, regroupements....**

### Garderie :

La garderie aura lieu matin et soir dans le pôle enfance et le mercredi midi

Horaires : 7h30 / 8h45 le matin et 17h / 18h 30 le soir  
11h45/12h30 le mercredi

### Courriers famille/école :

Pour chaque règlement au cours de l'année, qu'il soit en chèque ou en espèce, nous vous demandons de le glisser **dans une enveloppe cachetée avec le nom de votre enfant ainsi que l'objet du règlement (spectacle, sortie, achat de livres...)**.

Par avance, nous vous en remercions.

Afin d'éviter quelques tirages papier, nous communiquerons aussi certaines informations par mail et sur le site de l'école (steanne-erbray.fr).

**Pendant les vacances, la fiche de renseignements (ci-jointe) devra être complétée, ainsi que le formulaire sur le site de l'école (lien sur la page d'accueil), pour chaque enfant.**

Nous tiendrons bien entendu compte des familles qui n'ont pas d'adresse mail et/ou d'accès à internet.

### Equipement scolaire :

Une liste de fournitures pour chaque classe vous est communiquée.

**Nous demandons aux enfants de prendre soin de leurs propres affaires ainsi que de tout le matériel mis à leur disposition à l'intérieur de l'école ( livres, mobilier, jeux . . . )**

### Assurances :

Chaque enfant est couvert par l'assurance de l'école ; il ne vous est donc pas nécessaire d'en souscrire une auprès de votre assureur.

### Piscine :

Classe de CM1-CM2 : du 11/09/17 au 7/11/17

Classe de CP et classe de CE1-CE2 : 04/12/17 au 09/02/18



***Rentrée des classes : lundi 4 septembre 2017***

### **CALENDRIER DES VACANCES : ZONE B**

**RENTREE** : lundi 4 septembre 2017

**VACANCES DE TOUSSAINT** : du vendredi 20 octobre au lundi 6 novembre 2017

**VACANCES DE NOËL** : du vendredi 22 décembre 2017 au lundi 8 janvier 2018

**VACANCES D'HIVER** : du vendredi 23 février au lundi 12 mars 2018

**VACANCES DE PRINTEMPS** : du vendredi 20 avril au lundi 7 mai 2018

**VACANCES D'ETE** : vendredi 6 juillet 2018

**BONNES VACANCES A TOUS !**

L'équipe enseignante